



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen de Développement Régional

L'animation du réseau Natura 2000 est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020

ZPS Massif Vosgien

Réunion du Comité de Pilotage

*Compte-rendu de la réunion
du 4 décembre 2018*

*Salle polyvalente Jean-Marie Vianney
de Xonrupt-Longemer – 16h*

Sous la présidence de M. Laurent SEGUIN, président du comité de pilotage (COFIL) et du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV).

Étaient présents :

Voir les feuilles d'émargement ci-jointes,

Étaient excusés :

Mme ANDRÉ Marcelle, maire de Saint-Amé ;
M. CHIVOT Jean-Marie, adjoint au maire du Thillot ;
M. CLÉMENT Gérard, maire de Tendon ;
M. CRONEL Roger, maire de Houssières ;
Mme CUÉNOT Sylvie, directrice du CPIE des Hautes Vosges ;
M. FEVE Patrice, maire de Nayemont les Fosses ;
M. FLEURENCE Jean-Paul, maire de Laveline devant Bruyères ;
M. GEORGE Claude, maire de Saint Rémy ;
M. GEORGÉ Dominique, maire de Jeanménil (donne procuration à M. GERARD Alain, président 2C2R) ;
Mme GREMILLET Virginie, maire de Lépages-sur-Vologne ;
M. HOUT Didier, maire de Vagney ;
M. HINGRAY Jean, maire de Remiremont (donne procuration et sera représenté par Mme TISSERANT Michelle, conseillère municipale) ;
M. JOURDAIN Benoît, Conseil Départemental des Vosges ;

M. LALEVÉE Patrick, maire de Plainfaing (donne procuration à M. ARNOULD Hubert) ;
M. LARCHER Jacques, maire de Granvillers ;
Mme LOUIS Catherine, Conseil Départemental des Vosges ;
M. MAILLARD René, président de l'association des communes forestières des Vosges ;
M. MATHIS William, maire de Saint-Michel sur Meurthe ;
M. NOURRY François, maire du Tholy (donne procuration à M. GUIDAT Daniel, adjoint) ;
M. PEDUZZI Dominique, président de la communauté de communes des Ballons des Hautes-Vosges et maire de Fresse-sur-Moselle (donne procuration à M. ARNOULD Hubert, maire de La Bresse) ;
Mme PERRIN Nadine, maire de Basse sur le Rupt (donne procuration à Mme POIROT Danielle, maire de Gerbamont) ;
M. POTTIEZ Michel, Directeur départemental de la DDCSPP ;
M. ROUDOT Gérard, maire de Lusse (donne procuration et sera représenté par M. HORNY Jean conseiller municipal) ;
M. ROTTNER Jean, président du Conseil Régional ;
M. STAUFFER Laurent, maire du Saulcy ;
M. SALERIO Philippe, adjoint au maire de Raon l'Étape ;
M. TRAMZAL Stéphane, maire de Rupt-sur-Moselle (donne procuration à M. PERRIN Jean-Pierre, adjoint) ;
M. VANNON François, président du Conseil Départemental des Vosges ;
M. VALENCE David, maire de Saint-Dié-des-Vosges (donne procuration à Mme Isabelle DIDIERDEFRESSE, Directrice Développement Durable) ;

M. SEGUIN ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants puis remercie M. BERTRAND (maire de Xonrupt-Longemer) pour son accueil avant de lui passer la parole. M. BERTRAND souhaite également la bienvenue à tous puis présente sa commune (2 000 ha de forêts domaniales contre 70 ha de forêts communales, la scierie Mathieu, deux lacs, le site classé, de nombreux campings et des hôtels grand confort).

M. SEGUIN regrette qu'il n'y ait pas plus de présents à ce COPIL, ce qui peut s'expliquer par la grande taille de la ZPS Massif vosgien, mais il remarque que de nombreux secteurs géographiques sont représentés. Il présente alors l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu de COPIL 2017
- 2- Élections : renouvellement de la présidence du comité de pilotage et de la maîtrise d'ouvrage
- 3- Point sur la mise en œuvre des documents d'objectifs en 2018
- 4- Points divers et actualités
- 5- Perspectives 2019-2021.

1/ Validation du compte-rendu de COPIL 2017

M. SEGUIN interroge l'assemblée sur la validation du dernier compte-rendu : le compte-rendu de COPIL 2017 est adopté à l'unanimité.

2/ Élections : renouvellement de la présidence du comité de pilotage et de la maîtrise d'ouvrage

M. PERRIN (DDT) explique qu'en 2015 le COPIL avait validé la candidature du PNRBV pour la maîtrise d'ouvrage et de M. Laurent SEGUIN comme président de COPIL. Il remercie M. SEGUIN pour sa présidence du plus grand site Natura 2000 des Vosges. M. SEGUIN tient à préciser que son travail est facilité par l'équipe du PNRBV.

M. PERRIN précise alors que seules les collectivités territoriales peuvent voter pour la présidence et la maîtrise d'ouvrage. Suite à la seule candidature du PNRBV à la maîtrise d'ouvrage, M. PERRIN passe à un vote à main levée. Aucune voix ne se prononçant contre ou ne s'abstenant, la maîtrise d'ouvrage est confiée à l'unanimité au PNRBV. M. Laurent SEGUIN étant seul candidat à la présidence, un vote à main levée est de nouveau organisé. En l'absence de voix contre ou s'abstenant, M. SEGUIN est réélu à l'unanimité comme président de COPIL.

3/ Point sur la mise en œuvre des documents d'objectifs en 2018

M. DANIELO se présente : il est le remplaçant de Jacky VERET, travaillant à 50% sur la ZPS Massif vosgien et à 50% sur la déclinaison régionale du Plan National d'Actions Grand Tétrás (PNAGT). Il rappelle que le réseau Natura 2000 fait suite aux directives européennes « Oiseaux » de 1979 modifiée en 2009 et « Habitats-Faune-Flore » de 1992, qu'il est porté par le comité de pilotage au travers du document d'objectifs et qu'il permet la mise en place d'outils contractuels, le tout animé par les animateurs du DCOB.

Concernant la ZPS Massif vosgien, le périmètre correspond à l'aire de présence de 1975 du Grand Tétrás, qui a été subdivisée en 12 secteurs. M. DANIELO rappelle quelques caractéristiques (surface, nombre de communes, types d'habitats) et présente les dix espèces-phares du site.

Après avoir présenté les trois enjeux principaux de la ZPS et les domaines d'actions associés, M. DANIELO explique que l'animation du site repose sur le partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), le Groupe Tétrás Vosges (GTV) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) entre autres. Cette collaboration permet notamment d'améliorer les connaissances des espèces d'intérêt communautaire. Une réunion annuelle ONF-GTV-PNRBV permet de faire le bilan des mesures mises en place et de proposer de nouvelles mesures.

M. DANIELO explique ensuite que deux types de mesures sont principalement mis en place : les travaux de sous-étage et les îlots de sénescence. Concernant ces derniers, l'objectif est de maintenir des arbres-habitats, qui ont un fort intérêt pour la biodiversité. En 2018, un projet d'îlot a été élaboré en forêt communale de Lusse sur 1,68 ha, tandis que trois visites de la DDT ont été réalisées sur des îlots en forêt domaniale (contrats déposés en 2017). L'intérêt de ces îlots est expliqué au travers d'un poster de présentation de l'îlot contractualisé par Granges-sur-Vologne. M. DANIELO explique que le maintien des arbres pendant 30 ans favorise la naturalité par l'augmentation du bois mort, des micro-habitats et par la diversification des essences et de la structure (notamment Gros Bois et Très Gros Bois).

Les travaux de sous-étage peuvent permettre de favoriser la myrtille et la diversité d'essences forestières, d'ouvrir des corridors, de dégager des têtes de roche et d'étendre des zones ouvertes. Ce type de travaux est particulièrement intéressant dans les forêts où la régénération de hêtre est très importante, ce qui rend l'habitat peu favorable au Grand Tétrás. En 2018, le PNRBV a monté deux dossiers pour de tels travaux : 2,2 ha en forêt communale de Tendon (pour le Grand Tétrás) et 1,62 ha en forêt communale de Saint-Amé (pour la Gélinotte des bois). Des travaux ont également été réalisés en 2018 en forêt communale de Basse-sur-le-Rupt.

M. DANIELO introduit et lance le film réalisé par le GTV, que M. DRILLON (GTV) commente.

M. DANIELO présente ensuite l'outil charte qui est une autre mesure contractuelle Natura 2000. Le propriétaire ou l'exploitant s'engage à respecter de bonnes pratiques, en contrepartie d'avantages fiscaux (exonération de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties et des droits de mutation).

En 2018, des actions pour renforcer la quiétude ont été mises en place sur ce site à travers des tournées de surveillance réalisées par l'ONF et l'obstruction d'accès grâce à des arbres abattus.

L'animation 2018 a également consisté en un accompagnement des porteurs de projets dans la démarche d'évaluation des incidences Natura 2000. Ces projets sont principalement des manifestations sportives (environ 50) mais également des plans d'aménagement, de la desserte forestière ou encore de l'enfouissement de lignes haute tension.

M. DANIELO liste ensuite les actions de sensibilisation réalisées. Un premier volet concerne le milieu scolaire où les associations d'éducation à l'environnement (ETC Terra, Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement des Hautes Vosges et Maison de la Nature des Vosges Saônoises) sont intervenues auprès de 30 classes en 2017 et 20 en 2018. Un deuxième volet concerne le grand public, qui a été sensibilisé aux rôles de la forêt lors d'une journée à Ban-de-Laveline. Le troisième volet concerne quant à lui les interventions réalisées par les animateurs lors de formation : de forestiers (en lien avec l'ONF et le GTV), d'étudiants et d'accompagnateurs du Club Vosgien.

4/ Points divers et actualités

M. DANIELO rappelle qu'une partie de son temps est consacré à la déclinaison Vosges-Jura du Plan National d'Actions pour le Grand Tétrás (2018-2022). Ce document validé en juin 2018 pour 5 ans dresse le bilan des actions à réaliser pour, à court terme, enrayer la chute démographique du Grand Tétrás et, à moyen terme, pour l'inverser.

M. MICHEL (PNRBV) explique que dans les années 2000 le conseil scientifique du PNRBV s'était interrogé sur l'intérêt d'un renforcement de la population de Grands Tétrás, mais que suite à l'évaluation d'une population inférieure à 50 individus en 2017, cette question d'un renforcement de population nécessite d'être reposée. Une journée d'échanges a donc été organisée en novembre associant des experts nationaux, certains ayant réalisé de la réintroduction de tétraonidés. L'objectif n'était pas de partager sur la manière de réintroduire mais sur les raisons de ce choix. Suite aux conclusions de cette journée, le conseil scientifique doit rendre un avis pour le comité syndical du PNRBV de mars 2019.

M. DEGANDT (commune de Granges-Aumontzey) s'interroge sur la provenance possible des oiseaux introduits. M. MICHEL répond que cette question n'a pas encore été abordée et qu'elle le sera dans l'étude d'opportunité si un avis favorable du comité syndical du PNRBV est donné.

M. ARNOULD (commune de La Bresse) s'inquiète de la prédation possible du Grand Tétrás par le loup. M. MICHEL répond que si cette prédation n'est pas impossible, elle est très peu probable étant donné que les Grand Tétrás sont très peu nombreux, contrairement aux cervidés qui représentent des proies plus accessibles.

M. DRILLON intervient en signalant qu'à une époque les loups étaient présents en nombre et qu'il y avait encore une multitude de Grands Tétrás dans les Vosges.

M. MICHEL explique ensuite qu'un dossier LIFE ou INTERREG est en cours de réflexion pour 2019. L'objectif de ce programme est de reconnecter l'Homme et la Nature pour donner envie de respecter la quiétude, de développer un partage harmonieux des espaces naturels accepté par les usagers de la Nature et efficace en termes de préservation de la faune et de la flore. En plus des actions de préservation déjà mises en place, l'objectif serait donc de communiquer et de sensibiliser le grand public.

Cette démarche a déjà débuté avec le programme « Quiétude attitude », qui fait le pari de la transparence vis-à-vis des zones et qui vise à mobiliser les acteurs du tourisme pour relayer des messages pro-quiétude. Des médiateurs de la nature sont également sur le terrain afin d'expliquer l'intérêt de respecter la quiétude de la faune sauvage. Un stage a également été réalisé par Aurélie BISCH sur la quiétude du Grand Tétrás. Son travail a consisté, sur la base d'une analyse de retours d'expériences (notamment en Forêt Noire), à évaluer la pertinence du réseau des zones de quiétude actuelles pour proposer ensuite une méthode d'évaluation (amélioration de la connaissance en termes de qualification des activités et de quantification de la fréquentation). 6 secteurs prioritaires ont été ciblés (application de buffers sur les diverses infrastructures, détermination de zones pilotes « tests »). Les perspectives sont maintenant l'achat de matériel photos en 2019 et un stage sur la mise en œuvre d'un protocole début 2020.

M. DANIELO montre ensuite un aperçu du troisième numéro de la lettre Natura 2000. Mme JUNG (PNRBV) explique également que l'exposition Natura 2000 sera déclinée sous forme de posters en conservant uniquement les dessins qui sont particulièrement pédagogiques. Les communes pourront alors se manifester et en commander / réserver.

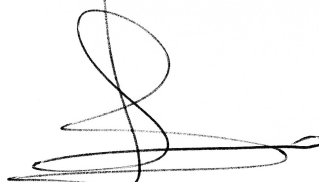
5/ Perspectives 2019-2021

M. DANIELO explique que de nouveaux îlots seront contractualisés, des travaux d'amélioration de l'habitat en faveur du Grand Tétrás seront réalisés (financés par des crédits du Ministère en charge de l'environnement et de l'Europe).

Un suivi de la fréquentation se fera sur les secteurs à forts enjeux, afin d'optimiser les futures opérations de renforcement de la quiétude. Le suivi des espèces se poursuivra ainsi que la sensibilisation auprès des scolaires, des usagers et les interventions auprès des divers publics (étudiants, forestiers, événementiels grand public, ...).

L'ordre du jour étant épuisé, M. DANIELO remercie chacun pour son attention, excuse M. SEGUIN, contraint de partir avant la fin de ce COPIL, et remercie la commune de Xonrupt-Longemer pour son accueil avant de lever la séance. Il invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

Le Président du comité de pilotage




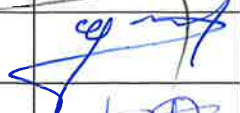




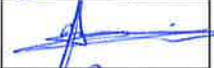



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal stroke at the bottom.

Laurent SEGUIN

LISTE DE PRÉSENCE

| | | |
|---------|---|---|
| Réunion | : | Comité de pilotage Site Natura 2000 « ZPS Massif Vosgien » |
| Date | : | 04 décembre 2018 |
| Heure | : | 16h00 |
| Lieu | : | Xonrupt - Longemer, salle polyvalente |

| NBRE | NOM | FONCTION ORGANISME | SIGNATURE |
|------|---------------------------|--|-----------|
| 1 | SEGUIN Laurent | Pdt. PNR BV | |
| 2 | PERAIN Emmanuelle | DDT 88. Service Environnement | |
| 3 | BALLET Sibylle | Centre Régional de la Préparité Forestière Grand Est | |
| 4 | BARNET Corinne | FDC 88 | |
| 5 | ROCHIGNEUX Solal | DREAL GF | |
| 6 | DARTOIS | Maire JUSSARUPT | |
| 7 | LAURENT A. | Gpe Ténos Vosges | |
| 8 | VAXELAIRE Honoré | Scandres / Moselle | |
| 9 | TISSERANT Michèle | Maire REMIREMONT | |
| 10 | BILLET Danièle | Maire de Remiremont | |
| 11 | DRILLON Vincent | Administrateur GTV | |
| 12 | VINBL Alain | Maire BUSSANG | |
| 13 | CHERIN NEGRICAT | CRPF Grand Est | |
| 14 | DIDIER DRESSÉ Lorraine | Maire SAINT-DIE-DES-VOSGES | |
| 15 | MARCAZ Raymond | La Brenne | |
| 16 | DANGE Martial | VE coup de République de la CCPVR | |
| 17 | BENOIT J-Charles | Représentant Comité des Olympiques et Sportifs Com. dep. Poulthéville | |
| 18 | MULLER Christine | Représentante de la commune de Glandrenon | |
| 19 | GOULARD Laurence | Maire de Jérismer - déléguée | |
| 20 | MARCON ANON | Communauté de Communes Porte Vosges Méridionales | |

| NBRE | NOM | FONCTION ORGANISME | SIGNATURE |
|------|------------------|--|---|
| 21 | DOUSTEYSSIER Jc | Mairie Ventron |  |
| 22 | Guindat D | Adjoint Mairie Gebsvilliers |  |
| 23 | CLAUDE J. Tacque | FDCV 88 |  |
| 24 | GEHIN Marc | Vice Président Fédération de ^{Vosges} pêche des |  |
| 25 | DEGAND Jacques | C.M. GRANGES-AUTREY |  |
| 26 | PERRY Hippolyte | ONF Vosges Montagne |  |
| 27 | LEROY Dominique | VP CCHV |  |
| 28 | Clément Marieje | Maire de Cornimont |  |
| 29 | JUNG Karina | PNR Ballons des Vosges |  |
| 30 | BERTHAUD Michel | Maire de Xonrupt-Loagnon |  |
| 31 | DAMISO SYLVAIN | PNA BV |  |
| 32 | MICHAEL CLAUDE | PNA BV | |
| 33 | GOMAS Kevin | PNA BV | |
| 34 | ARNOLD HUBERT | MAIRIE DE LA BRÉSSE |  |
| 35 | | | |
| 36 | | | |
| 37 | | | |
| 38 | | | |
| 39 | | | |
| 40 | | | |
| 41 | | | |
| 42 | | | |
| 43 | | | |
| 44 | | | |
| 45 | | | |
| 46 | | | |
| 47 | | | |